

I'Andréanais

344
novembre/décembre

Bulletin municipal d'information

PCT

Parcours d'Éducation Artistique
et Culturelle



Chères Andréanaises, Chers Andréanais,

S'il est vrai que cet Andréanais couvre les mois de novembre et décembre, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous sommes encore bien loin des fêtes de fin d'année.

J'espère avoir l'occasion de vous croiser d'ici là. C'est toujours un plaisir d'échanger avec vous de manière spontanée et informelle.

Un rendez-vous s'annonce à bref délai, celui de la commémoration du 11 novembre. Honorer la mémoire des hommes et des femmes ayant combattu pour défendre les valeurs de la République est un devoir. N'hésitez pas à y participer car cette cérémonie concerne toutes les générations.

Aux côtés de la section locale de la FNACA (fédération d'anciens combattants), des pompiers volontaires du Centre d'Incendie et de Secours, nous associons désormais les jeunes de la Commission extra-municipale JUNIOR.

Traditionnellement, le cortège démarre de la caserne pour se diriger vers le Monument aux Morts érigé dans le cimetière. La transition est toute trouvée pour vous dire quelques mots du projet de transfert, espéré depuis de très (trop) nombreuses années.

Mais désormais, le projet se concrétise, avec des annonces très encourageantes.

Nous savons maintenant que le Conseil d'Administration du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) a arrêté, le 14 juin dernier, la liste des opérations immobilières prioritaires. La construction de notre Centre d'Incendie et de Secours y figure et fera l'objet d'une future autorisation de programme. Des crédits à hauteur de 1.150.000 € sont inscrits au Plan d'Investissement pluriannuel 2024/2028.

En parallèle, nous avons engagé la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi pour permettre l'implantation de ce projet d'intérêt général sur la parcelle acquise en sortie d'agglomération (prolongement de la rue de Bretagne). La délibération a été adoptée à l'unanimité au conseil communautaire du 8 octobre.

Les contours de ce futur centre se dessinent enfin et un démarrage des travaux peut « raisonnablement » être envisagé en 2026. Si on n'y est pas encore tout à fait... nous n'avons jamais été aussi près !

Ce nouvel équipement permettra d'offrir des conditions d'exercice nettement améliorées aux sapeurs-pompiers volontaires andréanais, dont l'exceptionnelle disponibilité opérationnelle est régulièrement mise en avant. La juste récompense d'un engagement sans faille.

Bien à vous,

Mathieu Coënt

Maire de Saint-André-des-Eaux
Vice-Président de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE

Permanence des élu-es en mairie
le samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
02 51 10 62 62

État-civil

Lundi de 9h à 12h30
Mardi de 9h à 12h30 - 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h30
Jeudi de 9h à 12h30 - 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h30 - 14h à 16h
Samedi de 9h à 12h

CCAS

Mêmes horaires d'ouverture
que l'état-civil, sauf le samedi

Urbanisme

De 9h à 12h30 :
Lundi, mercredi et vendredi
et les 1^{er} et 3^e samedis du mois

Bibliothèque

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h30
et de 15h à 18h
Samedi de 10h à 12h30

Végéterie

Du 1^{er} octobre au 31 mars
Lundi, mercredi : 14h30-18h
Samedi : 9h-12h15/14h30 à 18h
Du 1^{er} avril au 30 septembre
Lundi, mercredi : 14h30-19h
Samedi : 9h-12h15/14h30 à 19h

Mission locale

Les vendredis de 9h à 12h
Sur rendez-vous au :
02 40 22 50 30

Amélioration habitat

Sur rendez-vous au :
02 51 76 10 00

Collecte Bacs jaunes

Le mercredi à partir de 4h
(à sortir la veille)
Tous les 15 jours
suivant secteurs

Ramassage des encombrants

(4^e jeudi du mois)
Uniquement sur appel au n°vert
0 800 393 395 au plus tard
la veille de la collecte avant midi.

Conception et rédaction : Service communication de la mairie
Crédit photos : Saint-Nazaire Agglo - Libre de droit
Impression : Imprimerie Le Sillon
Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé
ISSN 2967-1396
Dépôt légal N° 2670



IMPRIM'VERT®

Les risques majeurs

bien s'informer pour mieux se préparer

Les tempêtes, les inondations, les orages violents, la canicule ou encore les périodes de sécheresse apparaissent aujourd'hui plus intenses et plus fréquents. Ils reflètent d'ores et déjà un changement climatique en action.

Afin que chacun puisse être préparé et faire face à ces événements, la communication sur les risques technologiques et naturels prévisibles incombe d'une part à l'Etat, via le Document départemental sur les risques majeurs (il vient d'être mis à jour et est consultable sur loire-atlantique.gouv.fr) et d'autre part à la commune via le Plan Communal de Sauvergarde (consultable en mairie) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (Dicrim).

Ce document, joint à votre Andréanais, expose les sept risques majeurs auxquels la commune de Saint-André-des-Eaux est susceptible d'être exposée.

Cette information est importante mais la préparation de la gestion des crises est une responsabilité partagée. Elle incombe aux pouvoirs publics mais également aux citoyens que nous sommes. Si chacun agit à la hauteur de ses capacités, la collectivité pourra concentrer ses efforts sur l'aide aux plus fragiles.



Pascal Goyal,

Adjoint aux Travaux,
à la Sécurité, l'Accessibilité
et la Voirie

« Je vous invite à prendre connaissance attentivement de ce Dicrim et à le conserver à portée de main à votre domicile. Mieux préparés, mieux informés, vous serez ainsi en mesure

d'appliquer les consignes de sécurité et d'adopter les bons réflexes pour la mise en sûreté de votre famille face à une situation d'urgence. »

Voici quelques éléments de base qu'il peut être utile d'avoir à disposition.

► Un téléphone portable suffisamment chargé
et si possible une batterie mobile en complément



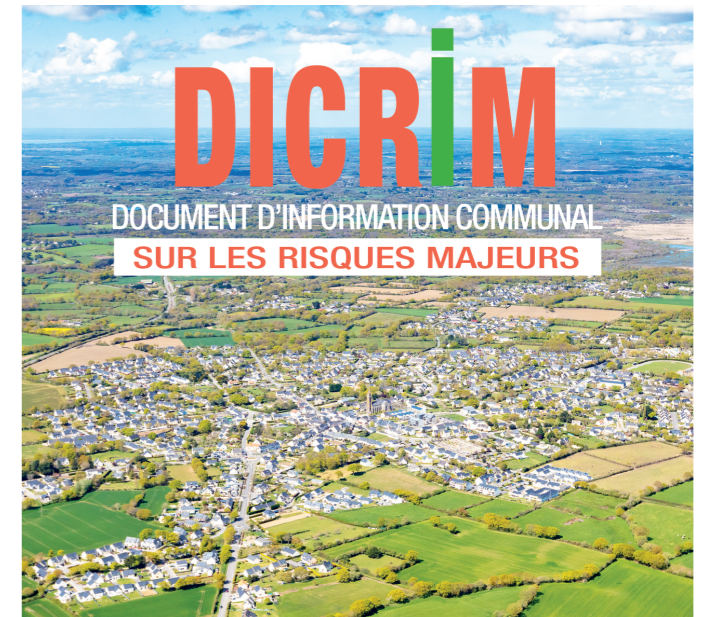
► Une radio portable avec des piles



► Une lampe de poche



► Des bouteilles d'eau



MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX

**LES BONS RÉFLEXES
POUR SE PROTÉGER**

**DOCUMENT
À CONSERVER !**

Le Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS) permet de protéger sa famille en organisant son autonomie en cas de situation de crise.

Pour tout savoir sur le PFMS :

www.interieur.gouv.fr/Media/Securite-civile/Files/je-me-protège-en-famille

Le complexe sportif poursuit sa mutation...

PARCOURS SPORTIF

Plus de 2 km au service de la pratique sportive récréative : agrès, boulo-dromes, jardin pédagogique, obstacles équestres, ou pourquoi pas tout simplement une pause goûter ou pique-nique dans un environnement bocager préservé.



TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) - dispositif créé pour permettre aux Etablissements Recevant du Public (ERP) de se mettre en conformité avec la loi "Handicap" de 2005- des travaux de mise en conformité ont été réalisés au sein des tribunes et des salles sportives, notamment l'aménagement des sanitaires. Ces questions sont au cœur de l'action de la Commission Communale d'Accessibilité.



COURTS DE TENNIS INTÉRIEURS

Ils ont fait l'objet d'une réhabilitation complète (déconstruction-reconstruction) réalisée au printemps et rendue nécessaire au vu de l'état très dégradé de l'existant, constaté par un bureau d'études spécialisé. La commune bénéficie désormais d'un ouvrage conforme aux normes en vigueur et les joueurs d'un confort de jeu offert par la reprise du sol en résine acrylique. Les travaux de reprise des courts extérieurs sont en cours (reprise des sols en textile aiguilleté, renouvellement des éclairages, mise en place d'une clôture périphérique).



SALLE ASIE

Fin de l'inconfort thermique apparu dès la création de la salle Asie en 2018. Après 5 années de discussions amiables, la création d'entrées d'air supplémentaires et le remplacement des panneaux de polycarbonate avec un facteur solaire réduit devraient faire disparaître le phénomène de « surchauffe » peu compatible avec la pratique sportive.



SALLE OCÉANIE (DOJO)

Grâce à l'opération « Mille dojos » sous l'égide de la Fédération Française de Judo, dont a pu bénéficier la commune, la salle Océanie se voit doter d'un tatami de 92 m². Ce nouvel équipement va offrir des conditions d'entraînement optimales aux adhérents férus de sports de combat et permettre de nouvelles propositions d'activités sportives : judo, handi-full (P. 12).



CITY-PARK

Envie d'une partie de basket, de volley, de badminton... ou de « skater » sans contraintes horaires ? Le City Park vous offre cette liberté d'accès. C'est le lieu idéal de la pratique sportive loisir. Un module de « street workout » (littéralement « entraînement de rue ») est également à disposition, mêlant gymnastique et musculation.

SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX N'A PAS ATTENDU LES JEUX OLYMPIQUES 2024 POUR AIMER LE SPORT !

Ici, comme dans beaucoup de communes, c'est le sport qui a été le moteur de la vie associative.

Tout a démarré le 17 novembre 1945, avec la création d'un patronage nommé « La Saint-André », qui fait du dynamique club de foot andréanais « La Saint-André Football » la plus ancienne association de la commune.

Depuis, les Andréanaises et Andréanais se sont essayés à bien des pratiques sportives.

Rien n'aurait été possible sans des infrastructures adaptées que les équipes municipales successives ont fait édifier : gymnase, piscine, courts de tennis, piste d'athlétisme, carrière équestre, terrains de pétanque... des équipements que les agents municipaux entretiennent à l'année, pour permettre aux centaines de sportifs andréanais, tous âges confondus, de pratiquer dans les meilleures conditions.

Nous apportons à notre tour notre pierre à l'édifice, souhaitant favoriser l'activité physique au travers d'un maillage d'équipements extérieurs en libre accès.

Le nouveau service de délivrance des titres d'identité est à votre disposition



PLUS BESOIN DE COURIR AILLEURS.

Tout est désormais prêt pour vous accueillir dans de bonnes conditions en mairie, si vous souhaitez renouveler ou faire une première demande de carte d'identité ou de passeport. Le hall d'accueil a été réaménagé à cet effet et les agents se sont formés afin de remplir cette nouvelle mission de service public.

COMMENT FAIRE ? RIEN DE PLUS SIMPLE.

Prenez rendez-vous par téléphone au 02 51 10 62 62 ou prochainement en ligne sur le site de la mairie.

Les bons conseils :

► Rassemblez vos pièces justificatives avant de prendre rendez-vous (tous les détails sont sur le site de la mairie ou sur simple demande à l'accueil)

► Pour un traitement plus rapide, il est recommandé de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : ants.gouv.fr

Vous envisagez un voyage ? La fabrication des titres d'identité suppose un délai qui peut être plus ou moins long selon la période de l'année.

Pour être certain que votre titre vous soit remis dans un délai compatible avec votre date de départ, pensez à vérifier les dates d'expiration de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport ainsi que celles de vos proches, y compris de vos enfants.



FLASH INFO

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Au 3 octobre dernier, le taux de déploiement de la fibre sur la commune atteignait **87 %**.

Pour mémoire, il était de **64 % en novembre 2023**.

12100 logements restaient encore à raccorder à l'échelle de Saint-Nazaire Agglomération-La CARENE à cette date, dont 462 à Saint-André-des-Eaux.

ORANGE annonce que son sous-traitant, la société AXIANS, poursuit son déploiement jusqu'à la fin de l'année 2024 pour un volume moyen de 1000 logements par mois.

La vigilance reste évidemment de mise.

LA PARTICIPATION DES ANDRÉANAIS AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CARENE : UN IMPÉRATIF CITOYEN



La CARENE ce n'est pas seulement Saint-Nazaire et ses 72000 habitants mais aussi 9 autres communes comptant 58000 habitants. Les Andréanais, comme tous les citoyens de la CARENE, ont toute leur place dans cette instance, lieu de dialogue apaisé entre citoyens bénévoles.

Participer c'est apporter la richesse de la réflexion, le vécu, le regard sur le territoire de la société civile (aucun élu ne participe aux travaux du conseil de développement). C'est aussi, partager des connaissances, s'informer sur les questions intercommunales et rechercher des pistes d'action prioritaires.

La participation aux rencontres est libre, suivant les thèmes choisis et l'intérêt de chacun. De même pour certaines visites (site industriel par exemple) avec différents acteurs économiques du bassin d'emploi.

En 2024, le conseil a ouvert un cycle thématique autour de la santé : la qualité de l'air, l'accès aux soins, le projet alimentaire du territoire... la contribution du conseil devant être présentée aux élus communautaires en juin 2025. D'autres thèmes à définir animeront les prochains mois.

> **Le 14 novembre, le conseil de développement accueillera les Andréanais autour d'un moment convivial un « Happy After-work » de 18h à 20h à Saint-André-des-Eaux.**

Merci de laisser vos coordonnées (adresse mail ou N° de téléphone à Stéphanie)

> conseil.developpement@saintnazaireagglo.fr
02 72 27 51 42 ou 06 47 88 86 18

Salon trajectoire 2024

Si vous êtes actuellement au collège, au lycée ou étudiant-e, en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, **le Salon Trajectoire du 23 novembre est fait pour vous.**

> Découvrir un métier -et pourquoi pas un métier méconnu- de façon ludique et concrète,

> Ouvrir le champ des possibles dans l'orientation quel que soit le statut social, le sexe, l'âge, en ayant un contact direct avec les établissements de formation, l'université, les grandes écoles du bassin ou au-delà,

> Construire son parcours professionnel sur la base d'informations fiables...

Voilà quelques-unes des ambitions du Salon Trajectoire.

Pour cette nouvelle édition, le salon fait peau neuve. Il sera dorénavant organisé par pôles métiers : administratif/humérique/commerce, BTP, défense/sécurité, environnement, industrie, hôtellerie/restauration, services aux personnes, transport/logistique.

Sur chaque pôle, les visiteurs pourront découvrir les métiers s'y rattachant grâce à différentes animations (des gestes professionnels à effectuer avec des défis chronométrés, des réalisations offertes, mais aussi des tenues professionnelles à essayer, des immersions grâce à des casques de réalité virtuelle ou simulateurs...). Ils pourront aussi, sur chaque pôle, échanger avec des professionnels exerçant dans des entreprises du territoire et enfin avoir une visibilité sur les formations (pré BAC et post BAC).

Des conférences à destination des jeunes et de leurs parents, des étudiants et des adultes en reconversion, seront proposées tout au long de la journée dans les trois espaces dédiés.

Enfin, un pôle Conseil avec des professionnels de l'orientation et de l'accompagnement sera à disposition des jeunes, des étudiants et des adultes en reconversion pour répondre à toutes les questions.

L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant

Un logement pour les jeunes, un complément de revenus pour les propriétaires

> **PROPRIETAIRE PRIVÉ** : vous disposez d'une chambre ou d'un studio à louer ?

> **LOCATAIRE SILENE OU CISN** : vous avez une chambre disponible et plus de 60 ans ?

Ce dispositif, gratuit pour les propriétaires comme pour les locataires, vous permet un complément de revenus avec avantage fiscal tout en favorisant l'emploi local et l'insertion professionnelle des jeunes.

Une aventure humaine riche en rencontres intergénérationnelles !

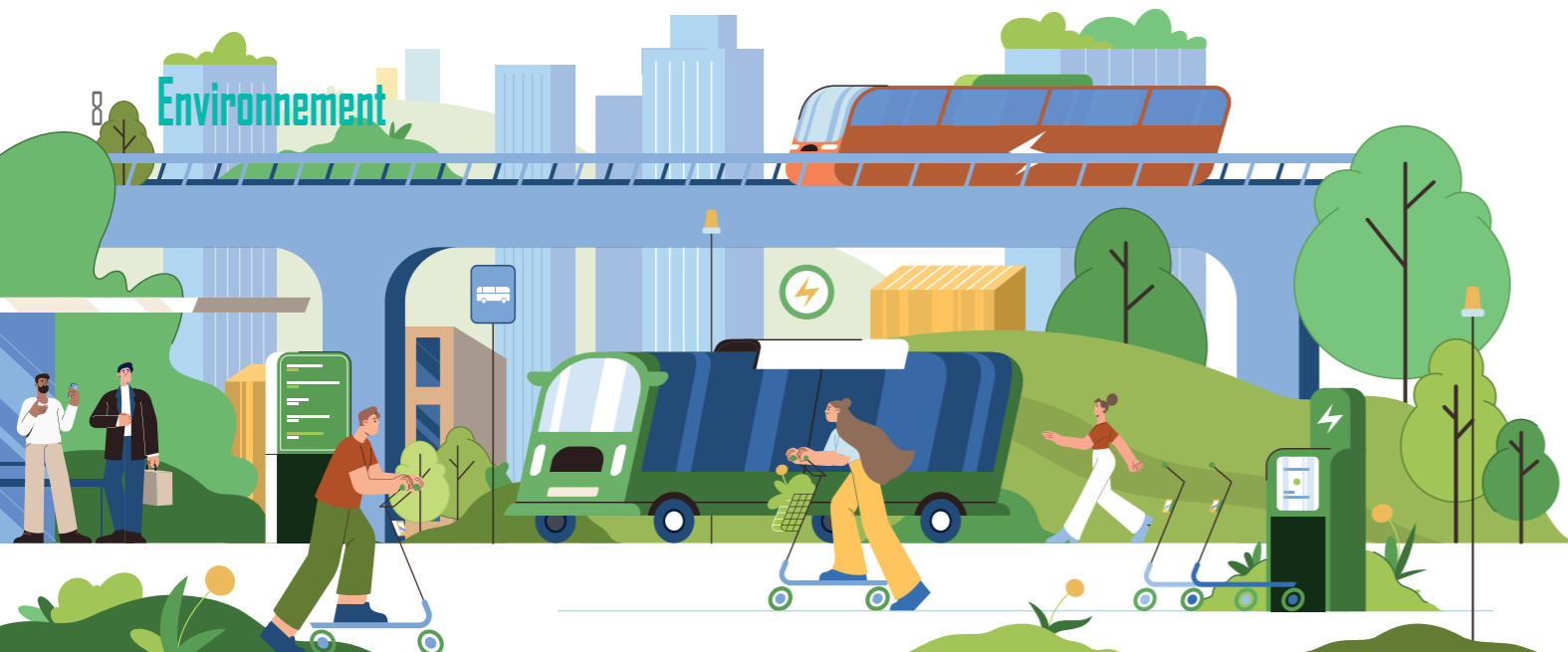
> **LOCATAIRE** : vous avez entre 16 et 30 ans et vous cherchez un logement sur l'agglomération de Saint-Nazaire, dans le cadre d'un emploi, d'une formation ?

Le dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant met en relation des propriétaires, proposant une chambre ou un studio sur leur propriété, avec des jeunes de 16 à 30 ans (apprentis, salariés, étudiants, stagiaires...). Parfois non véhiculés, les jeunes locataires peuvent ainsi bénéficier d'un logement proche de leur lieu de travail à un prix plafonné.

Le dispositif concerne l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération Nazairienne.

Contact : Résidence des Jeunes

4 rue Martin Luther King - 44600 Saint-Nazaire - 02 51 76 05 00
accueil@rdj-saintnazaire.fr ou habitatjeunes-saintnazaire.fr



Préparer la mobilité de demain en Loire-Atlantique

Le sujet de la mobilité est en pleine transformation. L'augmentation du nombre des usagers et les enjeux climatiques de plus en plus prégnants accélèrent les réflexions sur nos usages et la conception de nouvelles technologies.

Cela implique de revoir également les voiries et schémas de déplacement pour les collectivités, en mettant l'accent de plus en plus sur l'intermodalité (utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même trajet). Les conflits d'usage ne sont pas à négliger dans cette période de changement, afin de rendre le partage de l'espace public acceptable pour tous et sécurisant.

Sur la commune, ces dernières années, de nombreux aménagements ont vu le jour, au service d'une mobilité dite « active » ou « solidaire » ou encore « décarbonée » : aires

de covoiturage, appuis et abris vélo couplés parfois avec une station de gonflage, bornes de rechargement, voie verte, piste cyclable et chaussée centrale à voie banalisée (CVCB ou « chaussidou »), développement d'itinéraires non routiers via des chemins piétons ou vélo, réduction des vitesses, renforcement des transports en commun. D'autres idées resteraient à creuser telles que la réhabilitation d'une halte ferroviaire au sud de la commune par exemple.

Dans la perspective de mieux comprendre les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de Loire-Atlantique, une enquête a été lancée par Nantes Métropole et Saint Nazaire agglomération depuis le 24 septembre 2024 pour se terminer le 22 mars 2025. Cela permettra d'anticiper les aménagements pour les futurs besoins des résidents, car en fonction de leur ampleur,

certains travaux routiers peuvent prendre plusieurs années et nécessiter un certain nombre d'autorisations réglementaires.

Comment se déroule cette enquête ?

Les ménages susceptibles d'être contactés sont tirés au sort et informés par courrier. Entre septembre et mars, des enquêteurs se présenteront au domicile des personnes sélectionnées afin de renseigner un questionnaire.

Les résultats seront connus à l'automne 2025.

Bon à savoir : les personnes chargées de l'enquête sont munies d'une carte professionnelle qui atteste de leur identité et de leur qualité.

L'enquête en question

Comment savoir si je suis concerné ? Les foyers concernés par l'enquête sont directement informés par courrier. Ils seront ensuite contactés pour fixer un rendez-vous à leur domicile pour répondre au questionnaire, ou directement interrogés par téléphone, en fonction du secteur enquêté. Si vous êtes concerné-e par l'enquête, merci par avance pour votre disponibilité et votre participation.

Comment sont choisis les foyers concernés ?

Pour garantir la représentativité des personnes concernées par l'enquête, l'échantillonnage est réalisé de façon aléatoire par tirage au sort des adresses.

Combien de temps pour répondre au questionnaire ?

Les questionnaires sont calibrés pour une durée de réponse d'environ vingt minutes par personne.

Que vont devenir les informations collectées ?

Toutes les étapes de l'enquête sont réalisées selon une méthode répondant au standard du CEREMA* et sécurisée pour les personnes enquêtées. Le traitement des informations recueillies sera réservé au plan statistique, avec la garantie d'une confidentialité totale.

* Méthodologie créée pour la comparabilité des résultats selon les territoires et dans le temps (CEREMA).

Pour toute information complémentaire :
Institut TEST-SAS au 06 64 28 95 14
emc2.loire-atlantique@test-sa.com



Cet automne on va planter !

La saison des plantations est arrivée. La commune ne sera pas en reste dans cette démarche de végétalisation, pour le bien-être actuel et futur de tous les habitant-es.

Une première opération avec les Andréanai-es ayant eu la joie d'accueillir un nouveau-né en 2023 se déroulera le 30 novembre prochain (voir ci-dessous).

C'est en effet une haie de 50m qui sera créée collectivement le long de l'ancienne tribune de foot, afin de compenser la haie de cyprès supprimée pour permettre les travaux de réhabilitation des terrains de tennis. Elle sera composée de néflier, troène, sureau noir, charme, chêne vert, sorbier torminal ou encore viorne. Autant d'essences attractives pour la faune et les pollinisateurs.

Une autre compensation sera effectuée à la Chaussée Neuve, puisque des arbres ont dû être abattus, des saules notamment, du fait des travaux de curage.

Divers espaces verts municipaux seront concernés par la plantation d'arbres d'avenir, plus robustes face à l'évolution du climat (chêne, arbre de Judée, marronnier, sorbier, tilleul, etc.) :

- ▶ route d'Avrillac à l'angle de la route de Kerquessaud,
- ▶ sur la parcelle à côté de la mare en entrée de ville rue de la gare
- ▶ ou encore à proximité du rond-point de la Belle Étoile.

Nous allons enfin poursuivre le déploiement de vergers communaux dans les quartiers.

Dans le secteur de la Lande d'Ust, on pourra trouver sur 3 parcelles communales des poires, cerises, figes, pêches, pommes, kaki... tout comme du côté des Kerhins, ainsi que rue de Bretagne.

La commune ayant acquis une parcelle contiguë aux jardins partagés, des fruitiers y seront plantés pour les adhérents de cette association. Cet espace, couplé à un potager, a vocation à devenir un lieu pédagogique où des projets pourront être menés, en lien avec les écoles de la commune.

Enfin, bien entendu, certains arbres morts seront remplacés, à Ker Anas par exemple.

Et vous, qu'allez-vous planter dans votre jardin ?

Une naissance, un arbre

Pour chaque enfant né en 2023, plantons un arbre

La venue au monde d'un enfant est un moment unique et intense. La commune s'est inscrite dans l'opération « Une naissance, un arbre » proposée par la Région des Pays de la Loire*. Chaque bébé ligérien né en 2023 peut ainsi devenir le parrain d'un arbre ou d'un arbuste, symbole de vie et de croissance. Nous invitons les heureux parents concernés (déjà contactés par courrier) à venir planter l'arbuste de leur enfant le **SAMEDI 30 NOVEMBRE à 10 H**. Le rendez-vous est fixé au centre technique municipal 35 rue des Marais. La date n'a pas été choisie par hasard car il s'agit bien de fêter la Saint-André !

Si vous n'avez pas encore répondu, il est toujours temps. Contactez la mairie avant le 14 novembre 2024.
02 51 10 62 62 - accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr
*à ne pas confondre avec l'opération « Un arbre, une vie » organisée par le Parc Naturel Régional de Brière à laquelle participe également la commune.



Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle dans les écoles



LUCILE HEGWEIN
adjointe à la culture et au patrimoine

Le Projet culturel de territoire (PCT) ce sont des orientations définies par les élus de l'agglomération dans une démarche partagée avec le Département et le Ministère de la Culture. Il s'attache à prendre en compte les spécificités du territoire. Depuis sa première édition en 2016, la sensibilisation et l'initiation des habitants aux arts et à la culture par l'éducation artistique et culturelle font partie de ses priorités : sur l'année scolaire 2022/2023, près de 1 200 élèves des 10 communes de l'agglomération ont bénéficié de projets déployés au sein des écoles publiques et privées. Sitôt ce bilan constaté, les élus ont pris l'engagement de doubler ce nombre en visant pas moins de 100 classes bénéficiaires. Objectif en passe d'être atteint dès l'an prochain après les 82 classes touchées en 2023/2024 : depuis la rentrée, les Enseignements artistiques et culturels (EAC) concernent 2 400 élèves, soit 1 classe sur 3 hors ville de Saint-Nazaire, et un programme proposé à toutes les écoles du territoire. Une volonté que l'équipe municipale a tenu à confirmer en dépit d'un contexte national incertain, dans l'idée qu'un accès démocratisé à une culture de qualité, et ce dès le plus jeune âge, ne peut faire l'objet d'aucune concession.

Baribulles et voie lactée

Ronan Le Gouierec, saxophoniste, invitera les tout-petits à écouter de la matière sonore et de la voix chantée, parlée et balbutiée. Baribulles est une recherche de création de bulles musicales : les bulles claquent, éclatent, chantent, soufflent et barrissent.

École Jules-Ferry

Forêt de glace

Un spectacle à la frontière du ciné-concert et du spectacle vivant. Ce projet de la compagnie d'Emmanuelle Vo-Dinh, artiste associée au Théâtre de Saint-Nazaire, propose une immersion dansée au cœur de la Norvège et du roman de Tarjei Vesaas Le palais de glace.

École Notre Dame

Paysage comme écran

Valentin Ferré, musicien du paysage, compose de la musique à partir de l'observation du territoire. Les enfants pourront enregistrer leur voix lors d'ateliers de musiques électroniques. La restitution aura lieu sous forme d'une séance de cinéma de plein air, dont les élèves auront composé la bande-son avec l'écran pour paysage.

École Jules-Ferry

La vérité sort toujours de la bouche des enfants

Avec l'accompagnement de Mathilde Chevré, journaliste, et Sylvère Jouain, dessinateur de BD, la parole sera donnée aux enfants afin d'appréhender plus largement la liberté d'expression. Chaque élève est invité à réaliser une planche de bande dessinée documentaire afin de raconter son histoire.

École Notre Dame

Collections d'objets sensibles

Mesure-t-on bien l'importance de la vie d'un objet ? L'enjeu du projet proposé par l'association Le Pressing Print Lab est de réaliser un livre d'objets qui ressemblera et valorisera les trouvailles des élèves. Les élèves se familiariseront avec plusieurs techniques graphiques : sérigraphie, gravure, etc.

École Notre Dame

Brière : l'histoire infinie

Karin Serres, autrice de Théâtre et romancière, s'associe avec la photographe Hélène Benzacar et le graphiste Pierre Kurczewski pour proposer un parcours d'observation, d'exploration et de création à travers les saisons du marais. Cette expérience artistique partagée aboutira à la création d'un jeu de cartes original.

École Notre Dame

Création Sonia Chiambretto

Poétesse et metteuse en scène, Sonia Chiambretto, pour la création d'un nouveau spectacle, elle a souhaité travailler avec des enfants sur le langage et la nature, plus particulièrement les oiseaux qui ont déjà une place importante dans son travail.

École Notre Dame

Les eaux s'accordent

Écouter, glaner et ressentir la musique d'un territoire. Les artistes proposeront aux enfants de construire un récit sonore à partir de prises de sons de l'environnement. La pièce musicale, réalisée avec les enfants, sera diffusée en public à l'occasion du Festival de l'Eau 2025.

École Notre Dame



Dans les coulisses de l'Andréanais Full contact : coup de projecteur

Si on ne peut que se féliciter de l'extraordinaire intérêt médiatique et de l'enthousiasme qui ont entouré les Jeux Paralympiques de cet été, il n'est pas inutile de se questionner sur « l'après » et le quotidien des personnes porteuses d'un handicap. Valérie Perrais et Agnès Frémondrière n'ont pas attendu cet événement mondial pour songer à la question de l'accessibilité au sport, qui se concrétise avec la naissance de la section Handi-Full. Au travers de la commission communale pour l'accessibilité, la commune, de son côté, définit les axes de travail permettant de tendre vers une ville accessible à tous. C'est un point de vigilance qui s'inscrit dans un engagement de ville solidaire.

Depuis la rentrée de septembre, l'association Full contact propose une nouvelle section pour les personnes en situation de handicap, nommée le Handi-Full.

Le Handi-Full est né d'une rencontre entre deux passionnées de sport de combat : Valérie Perrais, secrétaire et coach au Full Contact, nommée 5 fois championne du monde WFMC et Agnès Frémondrière, vice-championne à l'open International de Karaté Full contact.

« L'idée de proposer une activité pour les personnes en situation de handicap me trottait dans la tête depuis 15 ans. Je voulais rendre la discipline accessible à tous ! J'ai ensuite rencontré Agnès, ancienne karatéka qui a passé son diplôme



Josselin Nivelais - 17 ans



de coach et fait son mémoire sur le handicap. On s'est donc lancé ensemble.»
Valérie Perrais

Le Handi-Full est une forme de pratique utilisant les techniques issues de la boxe. Elle s'adresse à un public rencontrant des difficultés motrices, intellectuelles, psychiques ou physiques. Cette discipline permet d'améliorer sa précision, de contrôler ses mouvements, sa puissance, sa coordination et de gérer ses émotions.

« Nous veillons à ce que chacun se sente à l'aise et en sécurité. L'accompagnement est personnalisé et vraiment adapté aux handicaps des adhérents.»
Agnès Frémondrière

« Nous souhaitons faire partager notre discipline. C'est à nous de nous adapter aux élèves et non l'inverse. Ils vont beaucoup nous apporter et nous faire grandir aussi »
Valérie Perrais

Le club s'est vu décerner le label para-karaté par la fédération française et également le label « club inclusif » par le comité paralympique. Seule association proposant du Full contact adapté sur le département, Valérie Perrais et Agnès Frémondrière, compétitrices dans l'âme, aimeraient rendre la pratique handisport visible au travers de compétitions.

COURS DE SEPTEMBRE À JUIN :

- > le mardi de 17h30 à 18h30
- > Complexe sportif (salle Océanie)
- > Inscription 80€
- > Renseignement : 06 01 93 19 32



Témoignage de Nolan Chatelier - 16 ans :

« A la fin d'une séance d'Handi Full, on se sent plein d'énergie ! Avant je pratiquais le full contact avec d'autres personnes non porteuses de handicap, maintenant je peux pratiquer à mon rythme, sans que les autres m'attendent. »



Leelou Chalmel - 10 ans

Les autres disciplines de l'association :

light contact, full contact, body training.
Des cours à partir de 6 ans.



Saint-André Football

- > Tournoi en Salle interne les 26 et 27 décembre
 - > Loto de la SAF dimanche 16 février à l'Espace du Marais.
- La saison de la St André Football a commencé au mois de juin avec les inscriptions permettant d'engager les équipes. Toutes les catégories sont complètes avec 500 licenciés dont 280 joueurs de moins de 18 ans et 105 bénévoles. Les entrainements ont repris au mois d'août et la compétition au mois de septembre. Merci aux bénévoles qui ont participé à la « Fête des Chalands Fleuris » et à la « Fête Populaire » au mois d'août.
Merci à tous nos partenaires qui vont nous soutenir cette année.



le saviez-vous ? Des Andréanais Morts pour la France

Honorer la mémoire des Andréanais Morts pour la France

Ces dernières années (ou actuellement), les soldats français morts au combat ont droit à une belle cérémonie aux Invalides. Au début de la guerre 14-18, les Morts pour la France étaient enterrés dans des fosses communes ou dans des tombes creusées à la va vite sur le lieu de leur décès. Ce manque de respect choqua tant les soldats et les familles des disparus qu'une loi de décembre 1915 décida que les tombes seraient individuelles, regroupées dans des cimetières militaires ou dans des ossuaires en cas d'identification impossible, l'Etat étant chargé de l'entretien à perpétuité. Pour les familles réclamant la restitution du corps de leur défunt pour les placer dans les tombes familiales, il fallut attendre une loi de 1920 pour que cela soit autorisé aux frais de l'Etat.

90 soldats Andréanais sont morts pendant la Première Guerre mondiale, les corps de la plupart d'entre eux sont dispersés dans les cimetières militaires et les ossuaires du Nord de la France, quelques-uns furent rapatriés à Saint-André. Pour les deux soldats de la commune morts en 1940, il faudra attendre 1946 et 1951 pour que leurs tombes soient identifiées, l'un sera rapatrié à St-André, l'autre se trouve à la nécropole nationale de Floing dans les Ardennes.

Le temps faisant son œuvre, le lieu d'inhumation de ces Andréanais Morts pour la France est progressivement oublié. Restent les noms gravés sur le monument aux morts du cimetière. Bientôt deux panneaux présenteront chacun d'eux et les circonstances de leur décès (voir l'exemple ci-joint). Chacun pourra ainsi mieux se souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice ultime pour la défense de la patrie et penser aussi aux souffrances endurées par eux et leurs familles.

Tennis Club Andréanais

Les cours et entrainements ont commencé depuis la mi-septembre. Bienvenue aux nouveaux adhérents. Merci à tous ceux qui ont renouvelé leur inscription pour cette saison.

Plus de 150 personnes, dont 115 jeunes souhaitent apprendre ou progresser sur les terrains couverts rénovés. Ils bénéficient de l'enseignement dispensé par Khalid et Albane, nos 2 professeurs diplômés, aidés par nos bénévoles.

Cette saison, 8 équipes adultes et 7 équipes jeunes vont défendre les couleurs du TCA dans les différents championnats.

Pour avoir des renseignements sur le TCA, vous pouvez venir nous voir lors des permanences, tous les samedis (hors vacances scolaires) de 10h à 12h, au bureau du TCA

Pour tous renseignements, venez à notre rencontre lors des permanences, tous les samedis (hors vacances scolaires) de 10h à 12h, au bureau du TCA, ou contactez-nous :

02 40 91 50 50 ou 06 21 58 40 58 courriel : tc.andreanais@fft.fr
site internet : Instagram et Facebook

Le club de Tarot Andréanais

organise un tournoi de tarot au profit du Téléthon

dimanche 8 décembre

> A partir de 14h à l'Espace du Marais.

Engagement 12 €

Retrait des bulletins de participation à partir de 13h30

Date limite d'inscription : **lundi 2 décembre**

Inscriptions par téléphone au 06 61 62 54 59

Par mail : club.de.tarot.andreanais44@gmail.com



LECORRE Pierre Marie Frédéric

Domicilié à la Ville Rouëlle, cultivateur. -Né le 07/07/1897 à la Ville Rouëlle. - 132^e RI.

Blessé devant Berry au Bac le 16/04/1917 par balle à la cuisse gauche. Blessé le 28/03/1918 à Mesnil St Georges. Plaie au menton et au pied par éclats d'obus. Cité à

l'ordre du régiment du 12 avril 1918 : « Patrouilleur volontaire d'un courage et d'une conduite exemplaires.» Croix de guerre avec étoile de bronze. Cité à l'ordre du régiment du 6 novembre 1918 : « Soldat d'un calme, d'une bravoure, d'un dévouement remarquables. Tombé glorieusement le 15 octobre 1918 en se portant à l'assaut d'une position ennemie violemment défendue par de nombreuses mitrailleuses.» Croix de guerre avec étoile de bronze. Mort pour la France à l'âge de 21 ans le 15 octobre 1918 à la Côte 119 à l'est de Bernot (Aisne).

Association Histoire et Patrimoine
www.histoirepatrimoinestandre.com





Collecte des coquilles

Collecte de coquilles d'huîtres et de coquillages **du 2 décembre 2024 au 8 mars 2025.**

À l'approche des fêtes de fin d'année, des points d'apport volontaire sont installés sur l'agglomération pour collecter les coquilles d'huîtres et de coquillages. Ainsi, vous pourrez déposer, du 2 décembre 2024 au 8 mars 2025, vos coquilles et coquillages aux points suivants :

- ▶ Déchèterie de Saint-Nazaire (Cuneix)
- ▶ Déchèterie de Pornichet (route du Pont Saillant)
- ▶ Déchèterie de Saint-Malo-de-Guersac (rue Marcel Paul - ZAC du Pré Malou)
- ▶ Végèterie de Saint-André-des-Eaux (Chemin Bas)
- ▶ Halles de Saint-Nazaire (place du Marché)
- ▶ Entrée parking Quai des arts à Pornichet

Sont acceptés : coquilles d'huîtres et coquillages (coquilles Saint-Jacques, moules, praires, bulots, bigorneaux, palourdes...) sans les serviettes, rince-doigts, crustacés, crevettes, langoustines ou autres restes de repas. Les coquilles collectées seront ensuite broyées et transformées en amendement agricole.

Gestion des déchets

Chaque geste compte pour réduire nos déchets

LA COLLECTE



À partir du 4 novembre 2024

SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX



saint-nazaire
agglo

La collecte de vos déchets évolue à partir du 4 novembre

Vous avez un doute, une question supplémentaire ? Les équipes de Saint-Nazaire Agglo sont là pour y répondre et vous aider dans vos démarches.

saintnazaireagglo.fr (rubrique déchets)

ou sur l'appli **Mon agglo Facile** ou **02 51 76 13 22**

Un courrier vous a été envoyé en septembre avec le guide « La collecte de vos déchets évolue ». Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, nous le tenons à votre disposition en mairie.

Votre trajet en Ycéo

30 voyages offerts pour tester et adopter le bus

Pour en bénéficier, il faut :

- ▶ Habiter l'une des 10 communes de Saint-Nazaire Agglomération
 - ▶ Ne pas avoir eu d'abonnement bus au cours des 36 derniers mois.
- Pour l'activation de l'offre 30 voyages offerts, vous souscrivez automatiquement à la formule post-paiement. Il faut utiliser ces 30 voyages dans les 6 mois qui suivent la création du pass. En cas de perte du pass mobilité Ycéo, l'offre ne pourra pas être rétablie.

Besoin d'info, de conseils ?

Espace Mobilité Ycéo

6 place Pierre Sépard à Saint-Nazaire

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45

Le samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Allo Ycéo 02 40 00 75 75

yceo-mobilite.fr



L & M Coiffure

La nazairienne Sonia Lebeau a repris le salon de coiffure L&M tenu par Katia Le Calvez depuis 15 ans. Un véritable coup de cœur pour le lieu et le très bon feeling avec Katia l'ont motivée à franchir le pas. Salariée depuis 24 ans, elle réalise son rêve en s'installant à son compte et continuera à travailler avec les deux employées déjà présentes. **Téléphone : 02 40 91 52 87**

Ouvert le lundi de 14 h à 19 h, les mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 19 h et les samedis de 8 h à 16 h, sans interruption.



Petitpat Apon

Avec l'arrivée de « Petitpat Apon », c'est le soleil de l'Italie qui fait son entrée au marché !

Ayant son siège à Saint-Molf, la société gérée par M. et Mme DEPOND est spécialisée dans les produits italiens. Pâtes fraîches fabriquées par une entreprise familiale en Italie, gnocchis, raviolis, fromages, charcuteries mais aussi des desserts « maison », autant de bons produits transalpins à découvrir. **Grazie mille !**

Marché du dimanche matin - tous les quinze jours

LIBRE EXPRESSION

Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

Lors du Conseil municipal du 16 septembre dernier, l'un des points objet de la délibération portant sur la modification N° 3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunale (PLUi) marque l'arrêt de l'un des projets d'aménagement de la ZAC du centre-bourg, créée par délibération communautaire en date des 24 mars et 13 octobre 2009, **celui de l'ilot du Pré du Bourg.**

D'une superficie de près de 4 hectares, cet ilot était à l'origine programmé pour accueillir environ 70 logements (lots libres et logements locatifs sociaux).

Dès février 2023, notre équipe validait le principe de la poursuite des études « faune flore » afin de déterminer précisément la délimitation de la zone humide et apprécier les impacts sur le projet initialement prévu.

En septembre 2023, les résultats de cette étude révélaient l'ampleur de la zone humide du secteur Pré du Bourg s'étalant sur 58 % de l'ilot soit 2,16 ha.

Des études complémentaires menées afin de mesurer la nature de l'humidité ont mis en évidence la nécessité du passage de 4 ha de l'ilot Pré du Bourg en zone naturelle.

Enfin, l'expertise d'une parcelle boisée non cadastrée en zone humide a très clairement permis d'identifier des arbres remarquables constituant des gîtes favorables à différentes espèces dont certaines protégées, le boisement dans sa globalité étant lui-même considéré comme un habitat abritant des oiseaux et chiroptères (chauves-souris) à protéger, dont certains à enjeu.

Sur la base de ces constats venant conforter la sensibilité écologique de l'ilot, jugée incompatible avec la poursuite du projet, nous avons estimé pertinent de préserver ce secteur du Pré du Bourg de toute urbanisation. **Les parcelles concernées retrouveront donc à terme leur classement en zone naturelle (NA1).**

Il nous restera à mener une réflexion sur les possibilités de valorisation de cette emprise foncière, véritable poumon vert proche du centre-ville, qui répond aux enjeux de la trame verte et bleue en tant que zone humide et corridor écologique.

Cette décision parfaitement assumée n'enlève rien à la détermination de notre groupe de conforter ses orientations en matière d'habitat et de proposer une offre de logements diversifiée et équilibrée (collectifs et maisons individuelles, habitat privé et social, accession à la propriété et location).

Cette démarche reste indispensable pour accueillir de jeunes ménages avec enfants, lutter contre le vieillissement de la population et remplir nos écoles.

Vos élu-es de la majorité municipale

Groupe « Saint-André avec vous »

Démission de Sylvie Goslin-Guihéneuf

En juillet dernier, Sylvie Goslin-Guihéneuf démissionnait de son poste de conseillère municipale. Néanmoins, Sylvie poursuit son mandat de conseillère départementale du canton de la Baule, et à ce titre, continuera de défendre certains dossiers liés à notre commune, comme le nouveau centre d'incendie et de secours. Laurent Lecoq remplace Sylvie au sein des commissions "Urbanisme" et "Finances": bienvenue Laurent !

La fête des Chalands Fleuris: une fête intergénérationnelle

Nous avons, cette année encore, assisté à une superbe fête des Chalands Fleuris. Nous voulons ici mettre en avant le travail des bénévoles de l'ABSADÉ qui œuvrent toute l'année: communication, semis des fleurs, logistique, restauration... ils ne comptent pas leurs heures pour que la fête soit réussie. Ils parviennent également à fédérer de nombreuses associations et ce sont donc différentes générations qui se réunissent autour d'un projet commun. Citons, par exemple, l'AFJA au stand "crêpes" ou encore les Pantins qui ont brillamment organisé la première édition du Chal'en Fest, le samedi soir.

D'autres jeunes sont également présents le 1er week-end d'août à la Chaussée Neuve par l'intermédiaire d'autres associations, comme la St-André Football ou le St-André Basket-Ball. Remercions tous ces jeunes qui contribuent à la réussite de cette fête, incontournable pour notre commune!

Une riche biodiversité sur notre commune

Le 16 septembre dernier, nous avons assisté à une présentation de l'Atlas de la Biodiversité Communale, par le Parc naturel régional de Brière. Nous nous réjouissons d'apprendre que de nombreux amphibiens, oiseaux, papillons... soient présents sur notre commune. Cette riche biodiversité est néanmoins menacée et fragile, notamment à cause du réchauffement climatique et à la présence d'espèces envahissantes. Citons comme exemple, la jussie qui prolifère à une vitesse considérable et qui est désormais bien présente dans les marais andréanais.

Les élu-e-s du groupe minoritaire

**Christelle Odiau-Mathieu, Laurette Foucher,
Laurent Lecoq, Virginie Tartoué, Pascal Haspot,
Manuel Bérasaluze.**

AGENDA



CHAQUE 1^{ER} DIMANCHE DU MOIS

Marché des producteurs

9h - 13h

Place de l'Eglise

7 au 11 NOVEMBRE

Salon d'automne (exposition)

7 & 8 novembre

15h à 18h

9-10-11 novembre

10h-12h & 15h-18h

Espace du Marais

Amicale Laïque

8 NOVEMBRE

Théâtre / Iris de Hermann Hesse

19h

Salle Anne de Bretagne

Réservation : 06 62 06 25 57

11 NOVEMBRE

Commémoration

10h45

Place de la Mairie

15 NOVEMBRE

Spectacle de marionnettes

Ne m'attends pas

18h30

Salle Anne de Bretagne

Réservation sur :

mediatheques.saintnazaireagglo.fr

23 NOVEMBRE

Rencontre musicale

Samir Aouad

11h

Bibliothèque

23, 24, 29 et 30 NOVEMBRE

1^{ER} DÉCEMBRE

Soirées cabaret

Salles Anne de Bretagne

Début de soirée

Plus d'info dans « vos rendez-vous »

1^{ER} DÉCEMBRE

Loto

14h

Espace du Marais

APEL Notre Dame

6 AU 8 DÉCEMBRE

Téléthon

Plus d'info dans « vos rendez-vous »

JEUDI 12 DÉCEMBRE

Don de sang

16h à 19h30

Espace du Marais

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Permanence mobile des élu-es

10h à 12h

Route de la Rue Jean

(près de la mare)

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Marché de Noël

9h30 à 17h30

Place de l'Eglise

UCAI

DU 21 DÉCEMBRE AU 12 JANVIER

Crèche de Marland

10h à 21h

> **visite libre et gratuite**

Route de la Chaussée Neuve

31 DÉCEMBRE

Réveillon de la Saint Sylvestre

Espace du Marais

Les Fanas du Dancing

Réservation : 06 67 80 15 68

17 JANVIER

Vœux du Maire

19h

Espace du Marais

24 JANVIER

Nuits de la lecture

19h

Bibliothèque

Réservation sur mediatheques.saintnazaireagglo.fr

**Retrouvez toutes
les animations
culturelles
et festives dans
votre brochure
Rendez vous**

